

Montségur, c'est l'Unesco, le Grand Site de France, mais aussi le PAH

 5 min

Le territoire du pays d'Olmes et son phare, le château de Montségur, ont été reconnus nationalement et mondialement grâce à trois labels obtenus en l'espace de neuf mois. Un accomplissement obtenu à force de travail et d'investissement.

On l'imagine aisément, l'inscription de Montségur au patrimoine mondial de l'Unesco sous l'intitulé « Forteresses royales du Languedoc » a libéré un grand ouf de soulagement, mais surtout une grande émotion et une immense fierté en pays d'Olmes. Et en premier lieu chez Marc Sanchez, le président de la communauté de communes du pays d'Olmes, dont on sait le rôle important que ses services ont joué. « C'est enfin la reconnaissance de Montségur, un site d'envergure mondiale. C'est le Graal, un mot qui parle à Montségur... C'est une reconnaissance qui nous engage à préserver et transmettre ce patrimoine exceptionnel aux générations futures. »

Le premier édile de Lavelanet n'a pas manqué non plus de saluer « le travail colossal » piloté par l'association mission patrimoine mondial depuis douze ans, soutenu par les équipes des départements de l'Aude et de l'Ariège, et les techniciens de la communauté de communes Pays d'Olmes. Douze années de travaux, un dossier de 8 kg, deux chiffres clés, vertigineux, qui résument un travail colossal et beaucoup de persévérance.

Au-delà de ces chiffres, il en est un autre, un 9, qui correspond à neuf mois, et que Marc Sanchez met en avant. « En 2008, on a obtenu le label Pays d'Art et d'Histoire, renouvelé en novembre 2025 pour 10 ans, puis, en janvier 2026, pour huit ans, le Grand Site de France Montségur, et le 26 juillet 2026, l'inscription au

patrimoine mondial de l'Unesco. Neuf mois pour un fameux triplé et un pays d'Olmes devenu une destination touristique par trois dispositifs qui ont indéniablement un lien entre eux ».

Neuf mois pour un triplé

Oui, il y a 20 ans, peu auraient parié, et pourtant... Le premier à prendre racine, en 2008, impulsé par Marc Carballido, son président fondateur, c'est le Pays d'Art et d'Histoire en Pays des Pyrénées Cathares. Ce label reconnaît l'engagement du territoire dans la connaissance, la conservation, la médiation et la valorisation du patrimoine, ainsi que dans le soutien à la création et à la qualité architecturale et paysagère.

Le renouvellement du label a demandé à nouveau un gros travail, à travers trois étapes clés, le bilan, un forum participatif et l'écriture du futur projet décennal, en plus de la conduite d'un programme d'animations quasi quotidiennes. « Le Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées Cathares, né des communautés de communes du pays d'Olmes et du pays de Mirepoix, est un territoire labellisé qui valorise le patrimoine culturel, historique et naturel de 57 communes », rappelle Nathalie Tartinville, cheffe de projet PAH.

Plusieurs reconnaissances nationales pour le patrimoine

Le label du PAH a demandé « un gros travail collectif », à l'origine avec Catherine Robin, puis Marina Salby, appuie-t-elle : « Il est les prémices du projet Grand Site de France Montségur. Il faut noter que les actions de sensibilisation du jeune public sont faites par le PAH dans le cadre de la candidature à l'Unesco, et du coup, tout est cohérent et chaque dispositif, chaque reconnaissance s'alimente les unes avec les autres, ce qui est une force. »

Une force d'autant plus accrue avec l'obtention du Grand Site de France, trois mois plus tard. Géraldine Tustes est chargée de mission du Grand Site de France. « On a deux reconnaissances nationales pour la qualité de notre patrimoine et la façon dont on le met en valeur, que ce soit auprès de la

population comme auprès des touristes. Le PAH et le label Grand Site de France couvrent le côté touristique, en termes durable et qualitatif. »

Validée le 29 novembre 2016 par Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, la démarche Opération Grand Site de France est lancée dans le but de définir et de mettre en œuvre des actions de restauration, de préservation, de gestion et de mise en valeur du château et de son périmètre. Le 24 juillet 2019, le programme allant de la présentation du lieu aux intérêts historiques, architecturaux, naturels, en passant par la fréquentation, les projets en cours et à venir, les annexes, est validé par la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages, avant que sa mise en œuvre ne soit autorisée et se déroule entre 2021 et 2025.

Montségur, le château « emblématique »

Le 26 janvier 2026, c'est officiel, Montségur devient Grand Site de France. Et quelques mois plus tard, il est inscrit au patrimoine de l'Unesco. « Le programme Grand Site de France a donné de la force à la candidature Unesco, car l'État français a bien reconnu le projet d'excellence sur le site de Montségur, c'étaient bien des arguments », précise Benoît Combes, responsable du développement économique à la CCPO.

Pour ce dernier, dans la candidature des biens en série, le château de Montségur, « c'est quand même « le château » phare, l'emblématique ». « D'entrée, toutes les actions de l'Unesco qui concernent Montségur sont toutes inscrites dans le programme d'actions du Grand Site de France, il y a vraiment une concordance », abonde-t-il. Unesco, Grand Site de France, PAH font bien ménage à trois, telle une fratrie qui doit continuer à s'accorder. Un grand défi à relever à trois.

Angel Cavicchiolo





